

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.37

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 1er avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, 1 rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Mireille OVADIA pouvoir à Mme Monique PONS, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Marie CLAIREFOND.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : GROUPEMENT DE COMMANDES DES FOURNITURES : RENOUELEMENT ADHESION

Exposé :

Depuis 2017, la commune adhère au groupement de commandes de Toulouse Métropole pour les fournitures de bureau. Ce groupement de commandes arrive à échéance début 2022.

Composé de deux lots (fournitures de bureau et fournitures de tampons), il permet à la commune de commander 90% de ses fournitures de bureau sur le BPU qui propose des prix avantageux. Les prestataires actuels sont MTM/Buro + pour le lot 1 et Blagnac Tampons pour le lot 2. Toulouse Métropole a la charge de coordonner le groupement de commandes.

Il est proposé de renouveler l'adhésion de la commune d'Aucamville à ce groupement de commandes. Les changements attendus sont l'insertion de papier recyclé sur certains produits (ramette de papier, blocs-notes, cahiers, enveloppes).

Les critères d'attribution seraient identiques à ceux de la précédente consultation :

- Lot 1 : fournitures de bureau
 - 40 % sur le prix
 - 20 % sur la valeur technique (analyse des fiches techniques et test des échantillons)
 - 40 % sur le logiciel de commande proposé par le candidat
- Lot 2 : fournitures de tampons
 - 40 % sur le prix
 - 60 % sur la valeur technique (analyse des fiches techniques et test des échantillons)

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat des fournitures de bureau avec Toulouse métropole.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Le Maire,

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210408-08042021_37-DE
Reçu le 15/04/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139a,OU=Maire
Délibération n° 2021-37 - Groupement de commandes des fournitures : renou
TE D'AUCAMVILLE-SAINTE
BAN CEDEX,C=FR
14/04/2021



AUCAMVILLE